

Brevet Nationale de Sécurité et Sauvetage Aquatique *Programme détaillé de la formation*



Titre de la formation :

Brevet Nationale de Sécurité et Sauvetage Aquatique

Personnes concernées :

Le Brevet National de Sécurité et de Sauvetage Aquatique (B.N.S.S.A.) est le diplôme du nageur sauveteur.

Le B.N.S.S.A. permet de surveiller des plages publiques ou privées, des piscines privées, et d'assister le Maître-Nageur Sauveteur (BPJEPS AAN) dans la surveillance des piscines publiques.

Prérequis

- Être âgé de 17 ans minimum. Attention : le diplôme ne sera délivré que le jour des 18 ans.
- Disposer d'un certificat médical délivré dans les conditions fixées par l'arrêté du 26/06/91
- Avoir une bonne condition physique et savoir nager.

Les objectifs :

Acquisition des compétences nécessaires pour tenir l'emploi de « Sauveteur Aquatique ».

Le candidat au B.N.S.S.A. doit être capable de :

- Situer son rôle et sa mission ;
- Mettre en œuvre les matériels qu'il est susceptible d'utiliser ;
- Respecter le cadre légal dans lequel il est amené à conduire sa mission ;
- Situer les rôles de différents acteurs du secours intervenant dans le domaine du sauvetage en milieu aquatique ;
- Evaluer les risques spécifiques au milieu aquatique ;
- Identifier les différents risques liés aux pratiques et adopter les attitudes de surveillance adaptées ;
- Identifier les conduites accidentogènes et mener les actions de prévention adaptées ;
- Adopter une conduite à tenir appropriée en présence d'une personne en situation de difficulté ou de détresse dans sa zone de surveillance, en ou hors milieu aquatique.

Le Contenu de la formation

- Tests de présélection

Parcours sauvetage 100m dont 2x15m en apnée + 250m PMT

- PSE 1 : Prévention et Secours en Equipe 1^{er} niveau
- La réglementation des baignades et postes de secours
- Epreuves physiques :

Parcours 100m : sauvetage aquatique en continu

Parcours 250m : sauvetage avec palmes, masque et tuba

Porter secours à une personne en milieu aquatique.

- Questionnaire à choix multiples

RAPPEL / PSE 1 INCLUS DANS LA FORMATION

Le déroulement du stage : durée 81h00

- Dates : du 4 au 8 avril et du 25 au 30 avril 2022 à Toulon Piscine du Port Marchand
Automne/Hiver 2022 Ste Maxime Complexe Aquatique les Bosquettes
- Durée d'une journée de formation : de 8h00 à 12h00 et de 13h00 à 18h00
- Lieu : Maison des Sports – Toulon + piscine du port Marchand - Toulon
- Nombre de stagiaires maximum : 24
- Durée : 81h00

Coût pédagogique : 620.00€ si le stagiaire finance seul sa formation
1080.00€ si la formation est financée par un OPCO

La méthode pédagogique :

- Cette formation, théorique et pratique, est validée par la délivrance par la Fédération Nationale des Métiers de la Natation et du Sport du Brevet National de Sécurité et de Sauvetage Aquatique aux participants qui auront réussi l'examen fédéral programmé à la suite de la formation.

- La formation est animée par des professionnels accrédités par la Fédération Nationale des Métiers de la Natation et du Sport et par le CDOS Var. Chaque module sera animé de manière interactive avec une vidéo-projection et beaucoup d'échanges. Des ateliers pratiques et des mises en situation seront aussi mis en place.

- Il sera fourni pour chaque module des documents supports ainsi un document numérique retraçant chaque module à la fin de la formation.

Suivi et évaluation :

- Le stagiaire signe une feuille de présence pour chaque ½ journée de formation
- Chaque stagiaire reçoit un livret de formation.
- Chaque module donne lieu à une évaluation grâce aux exercices pratiques mis en place.
- **Diplôme délivré par la FNMNS** après réussite aux examens de fin de formation

Formateurs :

Damien SPIESS, formateur FNMNS

Accessibilité :

Difficile d'accès pour un public en situation de handicap

Délai d'accès :

Inscription possible à J-15 avant les tests de sélection

